

Tenter de définir le *safre* dans l'armure du chevalier occidental au Moyen Âge

Le substantif masculin *safre* est le seul survivant de nos jours d'un paradigme morphologique bien vivant en ancien et moyen français¹. Aujourd'hui, c'est de l'oxyde de cobalt évoquant la couleur bleue, mais aussi du grès limoneux jaune ou rougeâtre. Autrefois, le mot couvrait plusieurs champs lexicaux. Dans le vocabulaire militaire, il désignait une partie de l'armure du chevalier, mais sans que l'on puisse s'arrêter sur une signification précise tant les acceptions de *safre* dans cet emploi diffèrent d'après les dictionnaires de notre ancienne langue ou d'autres ouvrages. Tenter de le définir reste problématique comme pour d'autres mots du même paradigme, tels que *safrer* ou *desafrer*. C'est cependant par le biais de ce groupe verbal que nous sommes parvenue à nous faire une idée de ce vêtement défensif porté par le chevalier.

Nous avons suivi cette piste malgré la difficulté d'interprétation que posait ce groupe, déjà mise en évidence en 1889. À cette date, dans un article de la revue *Romania*², Gaston Paris, s'élevait contre les sens donnés par Karl Bartsch à *desafrer*, traduit par « priver de

1 — Les abréviations suivantes seront utilisées dans le cours de l'article : afr. : ancien français (9^e-1350) ; mfr. : moyen français (1350-1600) ; frm. : français moderne (à partir de 1600) – gr. : grec ancien.

2 — Gaston Paris, « Compte-rendu de *La langue et la littérature française dep. le IX^e siècle jusqu'au XIV^e siècle*. Textes et glossaires par Karl Bartsch, précédés d'une grammaire de l'ancien français par Adolf Horning, Maison neuve, 1887 », *Romania*, F. Vieweg, n°XVIII, p. 147.

l'orfroi », et à safré, « garni d'orfroi », en écrivant : « je ne sais sur quoi se fonde cette traduction, donnée par Godefroy³ ; le sens de *safré* n'a pas encore été bien établi. » Celui de *safre* ne l'était pas mieux et la situation a peu évolué depuis lors.

D'après Godefroy, *safrer* et son antonyme concernent principalement le domaine des armes et projettent le lecteur dans le monde du combat, tel que le percevaient les chansons de geste et les romans français, composés aux XII^e et XIII^e siècles dans la majorité des cas. Partir des sens donnés au paradigme morphologique auquel appartient *safre* dans les textes a donc été notre première approche. Toutefois, l'écrit épique n'étant pas seul à garder le témoignage du costume militaire de siècles révolus, il fallait examiner chartes et ordonnances royales, documents iconographiques, statuaire, et pièces de harnois⁴ conservées dans les musées ou citées dans des ouvrages sur l'équipement du chevalier. Dans ce vaste domaine, nous avons fait le choix, dans une seconde approche, d'aller dans les musées et de confronter les mots du paradigme étudié à des objets concrets. En dernier lieu, faire appel à l'étymologie s'est révélé nécessaire : en effet, selon le cotexte, militaire ou non, certains termes renvoient à la couleur jaune et d'autres à la bleue alors que leur étymon n'implique que l'une d'entre elles.

Acceptions et réceptions du paradigme morphologique auquel appartient *safre* à travers les textes

Dans cette première approche de notre étude, nous avons fait appel aux dictionnaires les plus consultés de notre ancienne langue, mais aussi aux glossaires des éditions de texte pour mettre en évidence l'interaction de tous ces ouvrages.

Sous une forme résumée, les acceptions du substantif masculin *safre* et des verbes⁵ apparentés sont documentées dans les travaux suivants, présentés par ordre chronologique⁶ :

3 — Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle* – sur lequel s'appuyait K. Bartsch ; 10 vol., 1880-1902. Désormais abrégé par le sigle : Gdf.

4 — Désignation générale des diverses parties de l'équipement militaire.

5 — Paradigme sous différentes graphies.

6 — Frédéric Godefroy, déjà cité et abrégé Gdf ; Walter von Wartburg, *Französiches Etymologisches Wörterbuch*, Tübingen puis Bâle, en cours de publication, 1922-, abrégé FEW ; Adolf Tobler et Erhard Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin/Wiesbaden, en cours de publication, 1915- (s'arrête au seuil du mfr.), abrégé TL. Gdf, vol. VII = Gdf VII ; FEW, vol. XI = FEW XI, etc. Les sens donnés par les ouvrages entre guillemets français.

Textes datés (sauf exceptions) d'après le *Complément* du FEW, Strasbourg, Éditions de

En 1892, dans Gdf VII, *safre* a le sens en afr. de « orfroï⁷ servant d'ornement » dans trois citations.

1 – *Li archon sont deseure a fin or et a safre* (*Aiol*, 10342, A. T.) – Début XIII^e

2 – *Bien fait son saffre en son chief bien fermer Qui tant est durs c'on nel puet esgruner.* (*Mon. Renuart*, Richel. 368, f° 255^c) – Fin XII^e

3 – *La fist vertu le roy de maïesté Que tout le saffre li a destronçonné* (*Bat. Loquifer*, Richel. 24369, f° 253 r°) – Début XIII^e

Safrer, v. a., « orner d'orfroï ». Citation unique :

4 – [...] *l'auberc qu'il ot fait d'or saffrer* (*Fierabras*, 614, A. P.) – Fin XII^e

Desafrer (Gdf II), « enlever l'orfroï, la broderie d'or », comme *safrer* ont pour objet une pièce de l'armure alors que *safré* caractérise aussi différents objets (voir *infra*).

En 1902, Gdf X tient compte des remarques de Gaston Paris, et donne à *safre*, en afr., le sens de « saphir », qu'il faut donc traduire ainsi dans les citations du vol. VII ainsi que dans :

5 – *Guis de Hanstone fut en son lit couchies, Qui fu a saffre et a cristal taillies.* (*Bovon d'Hanstone*, B. N. 12548, f° 81^c) – XIII^e

En mfr., c'est de « l'oxyde de cobalt mélangé de silex calciné et broyé servant à fabriquer du faux saphir ». Les sens du groupe verbal ne sont pas mentionnés et restent donc inchangés.

En 1964, dans son article « *sáppheiros* (gr.) saphir », FEW XI, donne trois sens à *safre* :

§ I. 1. « saphir »⁸ en afr.

2. a. « sablon pour colorer le verre » en ancien occitan ; grès sablonneux, de couleur jaune ou rougeâtre, plus ou moins dur, à partir du frn., en Provence par ex.

2. b. « oxyde de cobalt qui, mélangé avec du silex calciné, sert à fabriquer le verre bleu ou l'émail bleu » depuis Bernard Palissy jusqu'à nos jours.

Safre en tant que pièce du harnois n'apparaît pas. En revanche sont mentionnés, dans le § I. 1. *safré*, « orné de pierres précieuses, d'or, etc. » depuis la *Chanson de Roland* (1180) jusqu'en mfr. (1541), et *desafrer*, « enlever les ornements d'un haubert, etc. » depuis cette

linguistique et de philologie, 1910 (3^e éd. publiée par J.-P. Chauveau et *alii*) ou d'après le *Dictionnaire des Lettres françaises, Le Moyen Âge*, préparé par R. Bossuat et *alii*, revu et mis à jour par G. Hasenohr et M. Zink, Fayard, coll. « Encyclopédies d'aujourd'hui », 1992.

7 — En afr. mfr. « broderie employée en bordure dans laquelle il entre de l'or ; tissu brodé d'or » ; à partir du mfr. « broderie riche ornant une chasuble » (FEW VIII s. v. *phryx*).

8 — Pierre de couleur bleue en raison du sens de son étymon en grec ancien.

chanson jusqu'au XIII^e s. ; dans le § I. 2. b., en afr. *saffré*, « coloré en bleu avec le safre de façon à imiter le saphir »⁹.

En 1973, dans TL, vol. IX, *safre* signifie « *Saphir* ; *auch* : *ein goldener Lack* ». Il est -1) “saphir” hors du domaine militaire, par exemple dans « *piere de saffre (lapis sapphirus)*, Greg. Ez. 70, 37, u. a.) » -2) “laque dorée”, dans plusieurs citations, dont :

6 – *Le cheircle* (du heaume) *a tout la coife tresparmi li trencha*, *Et le saffre dessous trestout li esmia*. (Doon, 156, A. Pey) – Fin¹⁰ XIII^e

6 bis – *Et la coife dessous* (le heaume) *toute li deschira* ; *Le saffre doublentin ensemment li faussa*. (ibid.)

Et reprise de la citation 1 (*Li archon [...] a fin or et a safre*).

TL IX donne à *safre* (*zumeist ein Stück der Rüstung*) le sens de « *mit einem goldenen Lack überziehen* », soit “recouvrir d’une laque dorée (généralement une pièce du costume militaire)” et reprend la citation 4 (*l’auberc [...] d’or saffrer*). *Saffré* caractérise aussi différents objets (voir *infra*). Dans TL II, *dessafre*, « *des goldenen Lacks berauben* », est l’antonyme de *safre*.

La mention d’autres ouvrages ou études¹¹ concernant l’ancien et le moyen français ne paraît pas nécessaire car elle n’apporterait pas plus de certitudes. Les dictionnaires de français moderne ne verront généralement dans le seul survivant de ce paradigme que de l’oxyde de cobalt. Cependant, le Littré¹², vol. XVII, dans sa version de 2007, constitue une exception dont il sera question à la fin de cette étude.

En conclusion, si le sens de pierre bleue précieuse ne fait aucun doute pour la *piere de saffre* citée par TL IX, le terme *safre* reste une énigme en tant que pièce de l’armure au Moyen Âge placée sur la tête du chevalier, fermée – sans doute par les soins d’un écuyer – d’après les citations 2, 6 et 6 bis. Cela ne peut être du saphir comme l’entend Gdf X, ou de la laque dorée d’après TL IX, et partant, comment traduire *safre* et son antonyme dans les glossaires ?

Pour cette raison, sans doute, Gerald R. Bertin dans son édition du *Moniage Rainouart* I¹³ adopte un autre point de vue pour définir cet équipement dans la citation 2, qui se poursuit ainsi :

9 — D’après Gutave Fagniez, *Documents relatifs à l’histoire de l’industrie et du commerce en France*, A. Picard et fils, 1900, t. II, p. 20.

10 — Voir *La Geste de Doon de Mayence dans ses manuscrits et dans ses versions*, Études réunies par Dominique Boutet, Champion, coll. « CCCMA », 2014, p. 19.

11 — Comme le *Dictionnaire du Moyen Français* (1330-1500) en ligne, sous la dir. scientifique de Robert Martin (version 2015), ou le *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance* de Victor Gay, t. II, 1928 ; Nendeln, Kraus reprint 1967.

12 — Edition mise à jour, *Le Figaro* et Garnier.

13 — A. et J. Picard et Cie, coll. « ATF », 1973, v. 6542-43.

Et puis a fait sus un capel fremer / qu'il avoit fait de bon acier ouvrer
(v. 6544-6545)

Il s'agit selon lui de « la partie du haubert¹⁴ qui est au-dessous du casque (et dont l'ouverture était « safrée ») », *safré* signifiant « orné de pierres précieuses ». Dans le passage suivant de la *Bataille Loquifer*, Colette Dehalle¹⁵ reprend cette définition en la modifiant légèrement « et dont l'ouverture pour le visage était brodée » :

7 – *Tot li froisa le mestre chapelier*¹⁶, *Desi qu'au saffre n'i lessa qu'esmier*
Mes de celui ne pot mie brisier (v. 1837-1839) – XIII^e

Ces deux traductions tiennent compte d'un des deux sens donnés à *safré* en afr. : « orné de pierres précieuses » pour FEW XI, « d'orfroï » pour Gdf VII.

S'appuyer sur le participe est tentant. Ses occurrences dans nos anciens textes sont, en effet, nombreuses si on les compare à celles des autres mots de la même famille. De ses différents emplois se dégage une approche intéressante pour la compréhension de *safre*.

Outre certains tissus comme le *paile*, riche étoffe de soie venue d'orient, les pennons d'étoffes attachés à la lance, certains objets d'orfèvrerie ou le champ d'un blason, *safré* caractérise les pièces de l'armure, principalement le haubert, la broigne, la coiffe. L'ouvrage magistral de François Buttin, *Du Costume militaire au Moyen Âge et pendant la Renaissance*¹⁷ a l'avantage d'apporter des informations claires sur ces termes. Le haubert, du german **hals-berg* (ce qui protège le cou), est une « coiffure de guerre, souple, en forme de chaperon. Sa coiffe couvre la tête, et ses pans descendent jusqu'aux pectoraux »¹⁸ Il n'est placé sous le casque qu'au moment du combat et complète la broigne, déjà endossée, qui ne couvre au début que le torse. De nombreux passages de la *Chanson de Roland* prouvent que ces équipements étaient bien distincts. Ainsi, dans le vers suivant, les barons de France ont à la fois *osbercs vestuz e lur brunies dubleïnnas*

14 — Probablement sa coiffe, qui « couvrait le cou et la tête et ne laissait qu'une ouverture pour le visage » (*Le Couronnement de Louis*, tr. par André Lanly, Champion, 1971, p. 121). D'après les citations de TL II, s. v. *coife*, p. 532, l. 34 et 35, elle pouvait être *gemee*.

15 — Il s'agit de sa thèse de doctorat de III^e cycle, 1977-78, Littérature et civilisations médiévales et provençales, Université de Provence, Aix-Marseille I. Ajouter le titre peut-être ?

16 — La chapeline (ou *mestre chapelier*), était une « calotte métallique qui s'attachait à la coiffe du haubert et la complétait, en somme, au-dessus de la tête. Le heaume se mettait par-dessus l'ensemble coiffe-chapeline » (*Le Couronnement de Louis*, op. cit., p. 121).

17 — Ouvrage de référence, parmi d'autres travaux, dans le présent article (sur le conseil d'Olivier Renaudeau, conservateur en chef du fonds ancien *Armes et armures*, au Musée de l'Armée à Paris) et dont les références se feront désormais ainsi : Buttin, suivi du numéro de la page concernée.

18 — Buttin, p. 406.

(éd. Bédier, v. 3088)¹⁹. Par la suite, il n'en sera pas toujours de même selon Claude Régner²⁰.

Le haubert et la broigne, pièces essentielles du harnois partagent, dans les textes, deux épithètes fréquentes, parmi d'autres citées *infra* : l'adjectif *blanc*, « brillant, étincelant » associé parfois à *safré* dans *blanc hauberc safré*, syntagme souvent complété par *d'or* (voir Gdf VII). Devant la définition à donner au participe, les chercheurs ont hésité, ce qui se note par une formulation telle que : « orné d'une garniture dorée dont on ne sait précisément s'il s'agit de fils d'or ou d'un vernis doré »²¹ – la précision « de fils d'or » pour la garniture provenant d'une analogie avec l'orfroï. Cette proposition offre la possibilité de choisir entre « couvert d'un vernis doré » ou « garni de fils d'or », ou de combiner ces deux syntagmes. Elle résume l'attitude²² adoptée dans bien des cas par les éditeurs de nos chansons, même si on relève aussi « orné de pierres précieuses », ou simplement « orné, décoré de » – car comment traduire autrement *safré d'or* ?

Cependant, un nouvel éclairage pour *safré* se dessinerait avec la découverte en 2006 par le service départemental d'archéologie d'Eure-et-Loir²³ d'un objet d'exception au château de Senonches : une selle des seigneurs de ce lieu, de la fin du XIV^e ou du début du XV^e siècle, de la catégorie des selles de combat et de luxe, dont toutes les pièces métalliques visibles, de l'arçon en particulier, sont en alliage cuivreux recouvert d'or fixé au mercure. L'explication donnée par Jean-Marie Ardouin à propos de *a fin or et a safre* (citation 1) dans la note du vers 10342 de son édition²⁴ d'*Aiol* est donc confortée : « cette expression évoque un plaquage, une incrustation précieuse des arçons avec de l'or et des saphirs ou des pierres précieuses » En outre, le décor du pommeau de la selle de Senonches (une fleur de lys), permet de supposer l'ajout de pierres précieuses dans certains cas.

À ce stade de notre étude, *safré*, si souvent complété par *d'or* et associé à *blanc*, mais aussi ces pièces métalliques découvertes en 2006, laissent entrevoir la couleur jaune, lumineuse et brillante du *safré*. Or cette couleur s'appliquerait à un type d'armure particulier,

19 — *Ibid.*, p. 19.

20 — Dans *La Prise d'Orange*, Klincksieck, 1986, note 968 : « *broigne* : ce mot dans les chansons de geste est toujours synonyme de *hauberc* [...] ; il ne désigne pas la brogne primitive, tunique de peau recouverte de plaques de métal ».

21 — *Orson de Beauvais*, éd. Jean-Pierre Martin, Champion, coll. « CFMA », 2002.

22 — Consulter toutes les éditions de *La Chanson de Roland* permet de s'en faire une idée.

23 — La brochure émise pour l'exposition de cette selle en septembre m'a été communiquée par Adeline Dumont, chef d'entreprise à « Les Rênes de l'Histoire ».

24 — Champion, coll. « CFMA », 2016.

la cuirasse recouverte d'écailles, dont il reste une trace remarquable au Museo-Armería de Álava en Espagne.

L'armure au Moyen Âge

Quelques précisions techniques et textuelles semblent à présent nécessaires : éloignées apparemment de notre sujet, elles nous y ramènent cependant. Pour assurer la protection corporelle du combattant, on trouvait aussi la cuirasse composée de mailles annulaires entrelacées, connue sous le nom de « cotte de mailles », munie ou non d'un capuchon couvrant la tête et pouvant descendre jusqu'aux genoux. Elle était formée d'anneaux en fer, métal qui peut « s'étirer sans casser, et qui, mis en fil, conserve une solidité suffisante »²⁵. Au XII^e siècle, les tréfileurs, chargés de cette tâche, utilisaient donc le fer et non l'acier. Pour Fr. Buttin, l'adjectif *treslis*²⁶ signe, généralement mais non exclusivement, ce type de fabrication. Parfois associé à *safré* (citation 8 *infra*), il est traduit par « fait de mailles entrelacées » ou par « à triple épaisseur de mailles » d'après l'explication des dictionnaires ou l'étymon latin *trilix*. Les mailles *treslies* de l'exemplaire du Musée de l'Armée – un haubergeon à manches et sans capuchon – sont épaisses si on les compare à celui de la Réserve, porté sous une armure de plates. Il pèse cependant environ 15 kilos, et pèse sur le haut du corps malgré le port du baudrier²⁷. Une maille plus épaisse serait trop lourde et à trois fils, impossible à réaliser. Appliqué au torse, un tel vêtement ne fait que prolonger au Moyen Âge la *lorica hamis conserta* des Romains.

En revanche, la cuirasse recouverte de mailles pleines est beaucoup moins connue car il en reste peu de d'exemplaires. La *loriga de escamas*, qui rappelle la *lorica squamis conserta* des Romains, est l'un d'eux. La planche en couleurs (figurant à la fin du présent article) de *Jaume I, Rey y Caballero*²⁸ permet de voir ce qu'était un tel équipement dans la réalité. La notice qui l'accompagne situe ce costume au XIII^e-XIV^e siècle, époque où il abondait. Il est le résultat de l'union des écailles à un tissu très résistant moyennant leur couture

25 — Buttin, p. 88.

26 — Sous différentes graphies, il qualifie « de souples vêtements de tissu [...]. S'applique par analogie aux vêtements de guerre, souples, composés de mailles de fil de fer entrelacées », *ibid.*, p. 418.

27 — Fait confirmé par Gilles Martinez, chercheur-expérimentateur sur le combat historique (voir le forum en ligne AMHE Aegidios).

28 — Catalogue d'exposition, que nous a transmis O. Renaudeau, sous-titré *Los arneses y la cultura caballeresca en el siglo XIII*, [Valencia], Generalitat Valenciana, Consellería de Cultura i Esport, [2008] ; planche n°44, p. 154.

à la toile à travers de petits orifices placés à leur base plane. La forme des petites pièces métalliques réalise parfaitement cette union, leur forme étant presque rectangulaire avec trois côtés droits et le dernier en demi-cercle. Les pièces se superposent légèrement les unes aux autres en direction de la ceinture, et une seconde couche avec des écailles de taille différente en direction du cou constitue un renfort défensif [...] en cas d'attaques ascendantes. Les écailles étaient peintes pour éviter la corrosion du métal et dans ce cas concret, on peut encore observer des traces de décoration grâce à des bandes diagonales de couleur verte²⁹.

On comprend donc la rareté d'une *lorica* : sous les coups de lance ou d'épée, les plaques tombaient à terre, se corrodèrent puis disparaissaient généralement, et il en était de même de leur support.

La *loriga* ne peut rendre compte des divers agencements de ce type d'équipement. Lorsque les éléments métalliques forment une double épaisseur, les épithètes *doublentin* ou *doublaine* qualifient le haubert et la broigne. Lorsqu'ils sont cloués sur un support de soutien, étoffe ou cuir, le haubert devient (*le*) *clavain* et la broigne *clavaine*.

On pourrait aussi évoquer la statuaire pour avoir une idée de ces guerriers recouverts d'écailles – mieux que l'iconographie, les miniatures, en particulier, qui ont donné lieu à des polémiques interprétatives³⁰ pour établir la différence entre mailles pleines et mailles entrelacées. Cependant, quelle que soit la contexture de ces différents vêtements défensifs, leur point commun est le métal utilisé, le fer. Or dans la majorité des cas, il est question d'acier dans les chansons de geste à propos du haubert et de la broigne.

D'après O. Renaudeau³¹, le fer n'étant pas un terme noble, serait, en effet, dépréciatif s'il qualifiait les harnois portés par des personnages de haut rang. L'*acier* dont il est question dans ces textes est un terme générique pour désigner le fer renfermant peu de carbone, obtenu par le procédé de cémentation et soumis à des chauffés sur charbon de bois et à des martelages superficiels successifs. Ce long traitement provoquait le resserrement des molécules du fer, qui devenait un métal dense, d'une dureté et d'une résistance particulières – c'est ce que la science moderne permet d'expliquer et que les *haubergiers* avaient compris depuis l'Antiquité. Les plaques d'acier obtenues, chauffées au rouge, étaient ensuite

29 — *Ibid.*, notice signée A. B., tr. par mes soins.

30 — Voir, à ce sujet, O. Renaudeau, « Problèmes d'interprétation du costume d'après la broderie de Bayeux » dans *La Tapisserie de Bayeux : l'art de broder l'Histoire*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2004, p. 248.

31 — Dont s'inspirent les paragraphes qui suivent.

brusquement refroidies par la trempe. L'opération de chauffe ou revenu, qui lui succédait, réduisait les tensions excessives produites par la trempe, et on l'arrêtait à la température voulue. Le métal conserve la couleur prise à la fin de cette opération. Par le « bleuï », il prend des teintes allant du vert au violacé, et l'éclat peut être jaune et brillant.

L'acier, tel que nous le connaissons, sortant des fonderies de hauts-fourneaux, n'apparaîtra qu'au ^{xv}^e siècle. Les documents techniques expliquant ces procédés de fabrication, gardés secrets, sont d'ailleurs rares, pratiquement inexistant, et nous en sommes réduits à des suppositions, notamment encore ce qui concerne le travail du fer destiné à la maille annulaire. On pouvait polir les parties visibles des anneaux en mettant la cotte de mailles dans un tonneau avec du gravier additionné d'un peu d'eau ou d'huile, et actionné par une manivelle. Cependant le fer se ternissait vite, les anneaux frottant les uns contre les autres, et par ailleurs, la peinture ou un vernis placé sur des surfaces si petites aurait eu peu de chance de tenir.

De *safré* à *safre*

En partant de toutes ces données, nous nous proposons de revenir à notre politique biaisée, à l'emploi de *safré* appliqué à des mailles entrelacées, puis à des écailles dans les textes.

Le premier cas se trouve, par exemple, dans le passage suivant de *Fierabras*³², dans lequel Olivier réussit à atteindre le héros éponyme :

8 – *Par desoz la mamele li a grant cop donné, Le blanc hauberc tresliz
a rout et dessafré ; Le clavein par desoz a tout desclauvonné* (v. 1554-1556) – ^{xii}^e

Le haubert, dont il est question, est *tresliz* et *blanc* (à mailles annulaires entrelacées, brillantes car polies), et il est *dessafré*. Admettons que ce participe signifie « privé de son *safre* » à force d'être employé, et non « détérioré au cours des combats »³³. *Safré*, dans *dessafré*, ne peut alors évoquer le vernis ou la peinture couvrant les anneaux, incapable de tenir et relève d'une des deux traductions données généralement dans les glossaires³⁴ : « orné d'une garniture faite de fils d'or », située *par desouz la mamele*, en pleine poitrine, dans *Fierabras*. Cette broderie, de laiton pour l'éditeur, pourrait-elle être un jeu décoratif avec des mailles dorées, formant

32 — Éd. Marc Le Person, Champion, coll. « CFMA », 2003.

33 — Buttin, p. 70.

34 — Voir note 22. Cette note renvoie à *Orson de Beauvais*

des bandes ou disposées selon des formes géométriques rappelant le tricot jacquart ? D'après O. Renaudeau, dans les armures orientales persanes tardives du XVII^e siècle, on voit des anneaux de métal jaune alternant avec les anneaux en fer, mais il n'en reste pas de trace dans notre armure médiévale.

Le second cas se trouve, par exemple, dans le passage suivant du *Roman de Troie*³⁵ de Benoît de Sainte-Maure (2^e moitié du XII^e), quand les Amazones :

Sour les haubers doubliers safrez Ont lor beaus crins toz destreciez
(v. 23468-23469)

Pour Fr. Buttin³⁶, « Ce sont les étoffes de ces harnois qui sont safrées, et non les mailles, auxquelles elles servent de soutien. » Les pièces de métal étant serrées, comment concevoir une telle explication ? *Safre*, s'appliquant aux *haubers doubliers*, qualifierait leurs petites plaques en fer cémenté et relèverait donc de l'autre traduction envisagée pour ce participe : « couvert d'un vernis doré ». La couleur jaune et brillante du métal, serait le résultat d'une peinture à l'huile, du revenu, d'une dorure (cf. *safrer d'or*), ou d'un émaillage. Pourquoi ne pas envisager alors que de *safre* découlerait le *safre* ?

Ce terme désignerait une pièce de l'armure protégeant la tête (citation 2). Elle doit être fermée, ce qui suppose une ouverture laissée pour le visage, une ventaille dont on ne connaît pas la nature. Les citations 6 et 6 bis confirment cette description : il se porte sous le casque et fait partie de la coiffe. Le *Moniage Rainouart* et la *Bataille Loquifer* (citations 2 et 7) font état de sa dureté : on ne peut l'ébrécher (*l'esgruner*) ou le briser. Lorsqu'il est endommagé, il tombe en tronçons (citation 3). Il s'agirait donc d'une partie du haubert au sens originel du terme, à mailles pleines, *doublentin* (citation 6 bis), d'un jaune probablement éclatant.

Cependant, il faudrait examiner si le *safre*, dans cet emploi, apparaît plus fréquemment dans des versions tardives, ce qui expliquerait une possible évolution de son sens et notre difficulté à le définir. Entre la date de composition d'une œuvre et certains de ses manuscrits s'écoule parfois un temps important. Ce n'est pas le cas pour l'édition du *Moniage Rainouart I*, chanson écrite³⁷ entre 1190 et 1200, et publiée par les manuscrits de l'Arsenal et de Boulogne, datés³⁸ respectivement de « ca. 1225 » et d'« avril 1295 ».

35 — Publié d'après tous les manuscrits connus par Léopold Constans, F. Didot et Cie, coll. « SATF », t. IV, 1908.

36 — Buttin, p. 68.

37 — *Moniage I*, *op. cit.*, p. LXXVIII.

38 — Soit Paris, Bibl. Ars. 6562, et Boulogne, Bibl. Municipale 192 (*ibid.*, p. XI).

En revanche, les éditions de *Doon de Maience* et de la *Bataille Loquifer* s'appuient sur des copies³⁹ du *xiv^e* siècle. Or, d'autres vers de ce dernier texte (v.1705-1710) méritent d'être cités :

*Et Loquifer a son cors conraé ; .I. cuir bouli a en son dos gité Et en
après .I. clavain endossé, Et puis la broigne et le hauberc safré, De moult
fort cuir a son chié afublé Et par dessus .I. saffre envelopé Que fees orent
en lor chanbre ovré.*

Le passage reste obscur malgré l'explication que C. Dehalle donne du *clavain*⁴⁰. Le *safre*, dont le sens reste pour l'éditrice celui de la citation 7, serait-il encore composé d'écailles pleines fixées au *cuir bouli* de la coiffe ? Si ce terme paraît relativement clair dans le *Moniage Rainouart I*, il s'obscurcit dans *Doon de Maience* jusqu'à devenir une énigme dans les vers 1705-1710 de la *Bataille Loquifer*. Au fil des siècles, les signifiants des mots restent inchangés mais non leurs signifiés : le *clavain* dont il est question dans ce dernier texte n'est pas le « vêtement de mailles métalliques » porté dans *Fierabras*⁴¹. Pour arriver à définir le *safre* d'une façon précise, il faudrait suivre son évolution au cours des siècles, et consulter en fait un grand nombre d'ouvrages. Par conséquent, beaucoup d'incertitudes demeurent à son sujet, mais la quasi-certitude de la couleur jaune doré du *safre* en tant qu'armure serait peut-être étayée après le débat que suscite son étymon.

Du FEW au Littré

De *sáppheiros*, impliquant la couleur bleue, sont issus des termes n'évoquant pas cette seule couleur. Le FEW XI, conscient de ce problème, le traite longuement à la fin de son article (p. 213a sq), que nous résumerons ici.

Safre, ne pouvant provenir du latin *sappirus* ou *sapphirus* (aboutissant au français "saphir"), on a le droit d'interpréter que le § I.1. découle du mot grec, et que celui-ci est arrivé par Marseille (cf. l'anglais *zaffer*, l'espagnol *zafre*, le portugais *safrá*, et la survivance de ce mot en région occitane). Le FEW, après avoir écarté plusieurs étymons arabes, ne pense pas que *safre* venait directement d'Afrique du Nord et justifie sa position. Selon lui, tous les

39 — Soit respectivement Montpellier, Bibl. de la Faculté de médecine, H 247 (*La Geste de Doon de Mayence*, op. cit., p. 16), et Paris, BnF, fonds fr. 368 (*Bataille Loquifer*, op. cit., p. 1).

40 — « Grand gorgerin (partie inférieure du casque servant à protéger le cou et composé d'une ou plusieurs pièces métalliques articulées) fait de pièces de fer imbriquées, rivées avec des clous ; se portait sous la broigne ».

41 — Op. cit.

mots de son article sont les représentants du grec *sáppheiros*, qu'on a employés en occitan pour désigner un matériau propre à des ouvrages techniques grâce à sa couleur bleue (voir § I.2b., afr. *saffrê*). Par la suite, l'idée de la couleur a disparu derrière celle du matériau, de telle sorte que de la terre de couleur rougeâtre pouvait être désignée par ce mot.

Safre en tant que roche pourrait donc dériver de *sáppheiros*, mais donner à *safré*, qui implique un plaquage doré, le même étymon se conçoit mal. Par ailleurs, le FEW, ne documentant pas le *safre* en tant qu'armure n'apporte pas d'élément pour notre recherche. Par suite, pourquoi ne pas adopter le point de vue du Littré XVII, qui voit en ce mot deux homonymes homographes, l'un ayant le sens d'oxyde de cobalt, l'autre d'argile limoneuse ? L'étymon du premier, l'italien *zaffera*, est mentionné⁴², celui du second ne l'est pas et mérite encore d'être recherché pour rassembler dans un même article les éléments associés à la couleur jaune : l'orfroï, le haubert recouvert de mailles pleines, le grès sablonneux. Nous avons proposé cette recherche aux spécialistes en langues orientales de l'INALCO et d'Aix-Marseille Université.

C'est finalement en partant du plus utilisé de tous les mots d'un même paradigme morphologique, le participe adjectivé *safré*, qu'a pris corps une idée du *safre* dans l'armure du chevalier aux XII^e et XIII^e siècles : en partant d'une couleur appliquée à un certain type de vêtement défensif. Mais ce n'est qu'une idée et la question reste ouverte. L'évolution de ce type d'équipement doit être étudiée pour s'assurer qu'il s'agit toujours d'une protection d'écailles d'un jaune brillant. Par ailleurs, la consultation d'un grand nombre de textes, nécessaire, exige un temps considérable. La question reste ouverte aussi parce qu'elle peut concerner d'autres mots d'une famille qui n'a pas cessé de nous étonner. Ainsi, autre homonyme homographe, l'adjectif *safre*, « goulou, glouton » (Gdf 7, 281a), dont l'étymon est inconnu, ne pourrait-il indirectement remonter à *sáppheiros* ? La *safreté*, de l'œil par exemple, est sa « vivacité sémilante » ou son « éclat brillant » (*ibid*, p. 282a) qui fait penser à celui du saphir, mais c'est aussi, comme le note ce dictionnaire à la fin de son article, un dialectalisme normand signifiant « gourmandisme, gloutonnerie », renvoyant donc à l'adjectif *safre*...

Marie-Jane PINDIVIC
Université de Provence

42 — Et vient de l'afr. *safre*, dérivé de *safir* d'après le Littré. *Zaffera*, non cité par le FEW XI, ne peut cependant qu'être issu de *sáppheiros* (voir *ibid*, § II, p. 213a, les formes *saphir*, *safir*).



Loriga de escamas, 55x38x26 cm, Museo-Armería de Alava
(reproduction accordée par le Museo-Armería de Álava en Espagne)